

JU
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 90-280 du 5 Octobre 1990

Portant nomination de Monsieur LACOSTE
Roger en qualité de Chargé de Mission
du PREMIER MINISTRE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,

- VU l'Ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de
l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi
Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomi-
nation de l'Etat ;
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du Premier
Ministre ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant composition du Gouver-
nement de Transition ;
- VU le Décret N° 90-66 du 2 Mai 1990 fixant la composition des Cabi-
nets du Président de la République, du Premier Ministre et des
Ministres ;

SUR Proposition du Premier Ministre ;

LE Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T :

Article 1er..- Monsieur LACOSTE Roger est nommé chargé de mission du
Premier Ministre.

Article 2..- Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date
de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout
où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 5 Octobre 1990

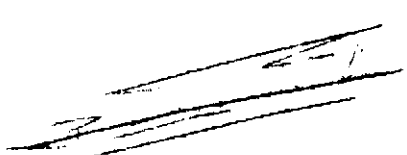
par le Président de la République,
Chef de l'Etat,

Mathieu KEREKOU / ...

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Nicéphore SOULO

Pour le Ministre des Finances absent, le
Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du
Tourisme chargé de l'intérim,



Richard ADJAHO

Ampliations : PR 6 PM 4 HCT 4 SGO 4.